

TABLE DES MATIÈRES

<i>Sommaire</i>	5
<i>Liste des abréviations</i>	7
<i>Introduction</i>	9

TITRE I Le cadre institutionnel

CHAPITRE I. – LES SOURCES DU DROIT EUROPÉEN	21
Section A. – <i>Considérations générales</i>	21
§ 1. – Droit primaire et droit dérivé.....	21
§ 2. – Normes de fond et normes programmatiques.....	21
§ 3. – Droit hétéronome, droit autonome et règles non contraignantes ..	23
§ 4. – Droit européen et droit international public	25
Section B. – <i>Le droit hétéronome</i>	25
§ 1. – Les actes réglementaires	25
§ 2. – Le processus d'élaboration	26
§ 3. – Les effets du droit européen	26
a. – L'application directe du droit européen	26
b. – Sa mise en œuvre.....	28
c. – Les exceptions au droit européen.....	28
1. – Protection d'un intérêt légitime	28
2. – Droit européen supplétif	30
Section C. – <i>Le droit autonome</i>	30
§ 1. – La priorité donnée aux accords sociaux.....	30
§ 2. – Des accords sociaux dont la portée juridique diffère.....	31
CHAPITRE II. – LES ORGANES	33
Section A. – <i>Les organes principaux en matière sociale</i>	33
§ 1. – Le Conseil européen et le Conseil	33
§ 2. – La Commission européenne.....	33
§ 3. – Le Parlement européen	34

§ 4. – La Cour de justice de l'Union européenne.	37
a. – Organisation et procédure	37
b. – Compétences	37
Section B. – <i>Les partenaires sociaux</i>	38
§ 1. – Les acteurs du dialogue social.	38
§ 2. – Leurs moyens d'action.	39
a. – « Lobbies »	39
b. – Consultations et négociations	40
c. – Limitations.	41
Section C. – <i>Les institutions complémentaires</i>	42
§ 1. – Le Comité économique et social	42
§ 2. – Le Fonds social européen	42
§ 3. – L'Autorité européenne du travail	43
§ 4. – Les instituts de recherche et d'information	43
§ 5. – Les comités particuliers	44
CHAPITRE III. – LES COMPÉTENCES SOCIALES DE L'UNION EUROPÉENNE	47
Section A. – <i>Compétences spécifiquement sociales et compétences plus larges.</i>	50
§ 1. – Le cadre normatif de la politique sociale européenne	50
a. – Les objectifs généraux	50
b. – Les objectifs spécifiques	50
§ 2. – Les domaines de la politique sociale européenne	51
a. – Compétences spécifiquement sociales	51
b. – Compétences non spécifiques au domaine social.	52
Section B. – <i>Limitations des compétences.</i>	53
§ 1. – La subsidiarité.	53
§ 2. – La proportionnalité	54
Section C. – <i>La compétence dans les relations avec les organisations internationales</i>	55

TITRE II

Les droits fondamentaux

CHAPITRE I. – PRINCIPES GÉNÉRAUX.	61
Section A. – <i>Droits civils et politiques, droits sociaux.</i>	61
Section B. – <i>Droits sociaux et droits fondamentaux au travail</i>	65

TABLE DES MATIÈRES	479
CHAPITRE II. – LA PROTECTION EUROPÉENNE DE CES DROITS	69
Section A. – <i>Les principes propres à l'Union européenne.</i>	72
§ 1. – La Charte européenne des droits sociaux fondamentaux des travailleurs de 1989 et la recommandation sur le socle européen des droits sociaux.	72
§ 2. – La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne de 2000	73
Section B. – <i>Les principes consacrés par renvoi aux instruments du Conseil de l'Europe</i>	75
CHAPITRE III. – L'ÉGALITÉ DE CHANCES ET DE TRAITEMENT	79
Section A. – <i>La problématique de l'égalité.</i>	79
§ 1. – Les diverses conceptions de l'égalité.	79
§ 2. – L'effectivité du droit à l'égalité	82
Section B. – <i>La non-discrimination et l'égalité en droit européen.</i>	83
§ 1. – Les bases juridiques	83
§ 2. – Les causes de discrimination.	84
§ 3. – Les domaines protégés	92
§ 4. – Les actes et les situations discriminatoires	93
§ 5. – La mise en œuvre	96
CHAPITRE IV. – RÈGLES SPÉCIFIQUES SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES	103
Section A. – <i>Les bases juridiques</i>	103
Section B. – <i>La lutte contre la discrimination</i>	104
§ 1. – Les domaines protégés	104
a. – Égalité professionnelle.	104
b. – Égalité de rémunération	105
c. – Sécurité sociale	106
§ 2. – Les actes et les situations discriminatoires	109
a. – Les discriminations directes et indirectes	109
b. – Le harcèlement	111
§ 3. – La mise en œuvre	112
a. – La preuve.	112
b. – Les sanctions.	113
c. – La promotion de l'égalité	114
d. – Le droit et la pratique	115
Section C. – <i>Le maintien d'une protection spécifique</i>	117
§ 1. – Égalité ou protection ?	117

a. – La problématique	117
b. – Le débat	119
c. – La position européenne	122
§ 2. – Les garanties maintenues	122
a. – Le principe	122
b. – La jurisprudence de la Cour européenne de justice	123
c. – La protection de la maternité	124
d. – Le congé de paternité et le congé parental	128
e. – La garde des enfants	131
 CHAPITRE V. – L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT DES RESSORTISSANTS DE L'UNION EUROPÉENNE	
	133
Section A. – <i>Liberté de déplacement, égalité de traitement</i>	135
§ 1. – Les bases juridiques	135
§ 2. – Une citoyenneté européenne	137
Section B. – <i>Les bénéficiaires</i>	139
§ 1. – La nationalité	139
a. – Les ressortissants de l'Union européenne	139
b. – Les ressortissants des États tiers	141
§ 2. – L'activité	144
a. – Actifs et non-actifs	144
b. – Limitations	148
Section C. – <i>Les droits</i>	151
§ 1. – Le droit de séjour	151
a. – Un droit reconnu	151
b. – Ses limites	152
§ 2. – Entraves à la liberté de déplacement et discrimination contre les migrants	153
a. – Domaines protégés	154
b. – Actes et situations visés	156
c. – Procédure	159

TITRE III

L'emploi et l'activité non salariée

CHAPITRE I. – PROTECTION DU TRAVAIL ET PROMOTION DE L'EMPLOI	163
Section A. – <i>Les pesanteurs du marché de l'emploi</i>	164

Section B. – <i>Les attentes des candidats à l'emploi</i>	166
Section C. – <i>L'articulation de l'offre et de la demande d'emploi</i>	167
§ 1. – Les politiques à long terme d'activation de l'emploi	169
a. – Les services de l'emploi.	169
b. – Les politiques législatives	171
c. – Les accords sociaux.	172
d. – La mise en valeur des capacités professionnelles	173
§ 2. – Les politiques à court terme de stimulation de l'emploi	177
a. – Les grands travaux.	177
b. – Les subsides	178
§ 3. – Les politiques d'emploi et la protection sociale.	179
 CHAPITRE II. – LES POLITIQUES EUROPÉENNES DE L'EMPLOI	 181
Section A. – <i>Bases juridiques</i>	181
Section B. – <i>L'offre et la demande d'emploi</i>	183
§ 1. – L'accès au marché européen de l'emploi	183
§ 2. – La coordination européenne des politiques d'emploi.	184
a. – Une stratégie coordonnée d'emploi	184
b. – La Stratégie européenne pour l'emploi	186
c. – La compensation des offres et des demandes d'emploi	188
§ 3. – Les activités de placement	190
Section C. – <i>La formation professionnelle</i>	192
§ 1. – La politique européenne de formation professionnelle	193
§ 2. – Droits nationaux et droit européen de la formation professionnelle	194
Section D. – <i>Les aides à l'emploi</i>	197
§ 1. – Les aides européennes	197
a. – La cohésion économique, sociale et territoriale	197
b. – Le Fonds social européen	198
§ 2. – Les aides étatiques	199

TITRE IV

Le rapprochement des législations

CHAPITRE I. – LES RELATIONS INDIVIDUELLES DE TRAVAIL.	207
Section A. – <i>L'information du travailleur sur ses conditions de travail</i>	207
§ 1. – Champ d'application	208

§ 2. – Obligations de l'employeur	209
§ 3. – Exigences minimales sur les conditions de travail (articles 8-14) . .	210
§ 4. – Mise en œuvre (articles 15 à 19)	211
Section B. – <i>Protection en cas d'insolvabilité de l'employeur</i>	212
§ 1. – Introduction	212
§ 2. – Champ d'application	214
§ 3. – La protection	217
§ 4. – Droit applicable	218
Section C. – <i>La santé au travail</i>	219
§ 1. – Politiques de santé au travail	219
a. – Politiques de santé et droit du travail	219
b. – Évolutions des politiques de santé au travail	221
§ 2. – <i>La directive-cadre n° 89/391 du 12 juin 1989</i>	224
a. – Une directive-cadre	224
b. – Les obligations de l'employeur	225
c. – L'implication des travailleurs	226
§ 3. – Les réglementations particulières	226
a. – Les directives d'application de la directive-cadre	226
b. – Renvois	227
c. – La protection des machines	227
d. – Les agressions physiques et mentales au travail	228
1. – Le stress professionnel	228
2. – Le harcèlement et la violence au travail	228
Section D. – <i>Le travail sur ordinateur et la protection des données personnelles</i>	229
Section E. – <i>Le temps de travail</i>	232
§ 1. – Politiques du temps de travail	232
a. – Le temps de travail placé dans son contexte	233
1. – Temps de travail et politique sociale	233
i. – Les temps de la vie sociale	233
ii. – Temps de travail et relations professionnelles	236
iii. – L'individualisation du temps de travail	236
2. – Le droit des temps de travail	237
b. – Un nouveau droit sur le métier ?	239
1. – Des idées à tester, des expériences réussies	239
2. – Visions nouvelles	243
§ 2. – La réglementation européenne du temps de travail	246

a. – Les formes différenciées du temps de travail	247
1. – Le travail temporaire	247
2. – Le travail à durée déterminée	250
3. – Le travail à temps partiel	254
b. – L'aménagement du temps de travail	256
1. – Champ d'application de la directive et définitions	256
2. – Normes minimales	258
3. – Dérogations et exceptions	262
c. – Réglementations spéciales	264
1. – Renvois	264
2. – Repos dominical	265
3. – Âge minimum d'accès à l'emploi	265
4. – Catégories particulières	266
CHAPITRE II. – LES RELATIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL	267
Section A. – <i>Liberté syndicale, représentation et dialogue social</i>	267
§ 1. – Rapports avec les autorités publiques et relations professionnelles	270
a. – L'affiliation syndicale	270
1. – Le droit de créer une association et d'y adhérer	270
2. – Les droits et garanties de l'action associative	271
3. – Droit d'association, droits civils et politiques	271
4. – L'attitude des autorités publiques	271
5. – Les fédérations et les alliances	272
b. – Les modes de relations	272
1. – L'élimination des pratiques antisyndicales	272
2. – La négociation collective	273
3. – La grève	273
4. – La conciliation et l'arbitrage	275
5. – La concertation sectorielle ou nationale	275
§ 2. – Relations syndicales dans l'entreprise	276
a. – La protection des délégués du personnel et les facilités à leur accorder	276
b. – Les systèmes de négociations et de réclamations dans l'entreprise	277
c. – La gestion participative	278
§ 3. – Le droit européen	279
a. – Liberté syndicale et concertation sociale	279

b. – Les relations collectives de travail dans l'entreprise	282
§ 4. – Le concept d'entreprise en droit social européen	283
Section B. – <i>Le droit européen de la participation</i>	285
§ 1. – Information et consultation des représentants du personnel	287
a. – Information et consultation en général	287
1. – Une généralisation	287
2. – Les modalités de l'information et de la consultation.	288
3. – Protection des parties.	289
b. – Le comité d'entreprise européen	289
1. – Champ d'application	289
2. – Création d'un comité ou d'une procédure équivalente.	290
3. – Principes directeurs de fonctionnement	291
c. – Les restructurations	292
1. – Les licenciements collectifs	293
i. – Champ d'application.	293
ii. – Information et consultation des représentants du personnel	296
iii. – Information de l'autorité publique	297
iv. – Sanctions.	298
2. – Les transferts d'entreprises	298
i. – Champ d'application.	298
ii. – Maintien des droits des travailleurs.	303
iii. – Information du cessionnaire	307
iv. – Information et consultation du personnel	307
3. – Les autres restructurations d'entreprises	308
i. – Les fusions et les scissions	308
ii. – Les offres publiques d'achat	308
§ 2. – La gestion participative	308
a. – La participation dans la société européenne	309
1. – Introduction	309
2. – La négociation des modalités de participation	310
3. – La protection des parties	311
4. – La coordination avec d'autres directives sur les relations collectives de travail	312
b. – La participation dans la société coopérative européenne.	312
1. – Introduction	312
2. – La négociation des modalités de la participation	312

3. – La participation à l'assemblée générale et aux autres assemblées.	313
4. – La protection des parties	313
c. – Au-delà	313
1. – Les transformations, fusions et scissions transfrontalières de sociétés de capitaux	313
2. – La participation dans l'ensemble des sociétés anonymes ?	314
CHAPITRE III. – LA SÉCURITÉ SOCIALE	315
Section A. – <i>Le rapprochement des politiques et des législations de protection sociale</i>	315
Section B. – <i>Les institutions de retraite professionnelle</i>	318

TITRE V

Les conflits de lois et de juridictions

CHAPITRE I. – DROIT DU TRAVAIL	327
Section A. – <i>Compétence juridictionnelle</i>	327
§ 1. – Compétence ordinaire	327
§ 2. – Compétence dérogatoire	328
Section B. – <i>Le droit du travail applicable</i>	329
§ 1. – Le règlement n° 593/2008 du 17 juin 2008.	329
a. – Portée	329
b. – Principe de rattachement.	330
c. – Règles particulières de rattachement.	331
§ 2. – Autres dispositions de droit européen	333
a. – La relation individuelle de travail : les travailleurs détachés (directive n° 96/71)	333
b. – Les relations collectives de travail.	336
CHAPITRE II. – DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE.	339
Section A. – <i>Perspective générale</i>	339
§ 1. – Territorialité et coordination	339
§ 2. – Caractères généraux de la coordination européenne	340
a. – Maintien des régimes nationaux.	340
b. – Égalité de traitement	341
Section B. – <i>Techniques de coordination</i>	343

§ 1. – Totalisation	343
§ 2. – Exportation	344
§ 3. – Détermination impérative du droit applicable	345
a. – Unicité de la législation applicable	346
b. – (Non) exclusivité de la législation applicable	346
§ 4. – Collaboration des institutions de sécurité sociale	347
a. – Les organes européens de liaison	347
b. – Les institutions nationales	349
Section C. – <i>Champ d'application de la coordination européenne</i>	350
§ 1. – Champ d'application matériel	350
a. – Couverture	350
b. – Exclusions : l'assistance sociale, le cas particulier des prestations spéciales non contributives et les dispositifs conventionnels	353
§ 2. – Champ d'application personnel	355
a. – Condition de nationalité	355
b. – Condition de couverture par la législation nationale	356
c. – Condition d'extranéité	357
Section D. – <i>Détermination du droit applicable</i>	358
§ 1. – Compétence de principe de la loi du lieu d'activité	358
§ 2. – Règles particulières	359
a. – Lieu d'activité variable	359
1. – Détachement	359
2. – Pluriactivités	361
b. – Catégories particulières de travailleurs	362
§ 3. – Dérogations possibles	363
Section E. – <i>Branches et règles particulières</i>	364
§ 1. – Prestations de maladie, de maternité et de paternité assimilées	364
a. – Prestations en nature	365
1. – Résidence dans un autre État membre	365
2. – Séjour dans un autre État membre	366
i. – Soins inopinés	366
ii. – Soins programmés	367
b. – Prestations en espèces	370
§ 2. – Prestations pour accidents du travail et maladies professionnelles	370
§ 3. – Prestations d'invalidité	371
§ 4. – Prestations de vieillesse et de survivant et pensions complémentaires	373

§ 5. – Prestations de chômage	376
a. – Totalisation	376
b. – Clauses de résidence et détermination du droit applicable . .	378
§ 6. – Préretraites	380
§ 7. – Prestations familiales	381
§ 8. – Prestations spéciales en espèces à caractère non contributif. . . .	383

Conclusions :
un modèle socio-économique européen ?

I. – Le patrimoine social européen et sa déstabilisation.	390
A. – Trois réponses à la question sociale.	390
1. – Le despotisme éclairé	390
2. – La politique du laisser-faire.	392
3. – L'économie sociale.	393
B. – Modèles socio-économiques et mondialisation.	397
1. – La face lumineuse de la mondialisation.	398
2. – Les effets déstabilisateurs des changements	399
II. – <i>Réponses données et perspectives d'avenir</i>	406
A. – Perspective historique	406
1. – Les premières années (1958-1985)	406
2. – Les années Delors et leur suite (1985-1997)	407
3. – Les efforts d'adaptation à la mondialisation :	
la flexicurité (1997-2015)	408
B. – Le timide retour du social (2015 -).	411
1. – Les réalisations	412
2. – « Aujourd'hui n'est que la mémoire d'hier et demain,	
le rêve d'aujourd'hui »	413
 <i>Principaux arrêts et avis cités</i>	 421
<i>Bibliographie</i>	447
<i>Index alphabétique</i>	467